DOUVRES INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE

NOVEMBRE 2023

LES PROJETS POUR NOTRE VILLE

À lire en page 2

ÉDITO

CHERS DOUVRAISES, CHERS DOUVRAIS,

La commune a été récompensée pour ses actions conduites dans la cohérence des objectifs qui avaient été, pour la majorité d'entre eux, inscrits dans notre **« Agenda 21 »**, démarche de Développement Durable labellisée dès 2012. Récemment, nous avons été reconnus par plusieurs palmarès, celui des **« villes cyclables »** en 2021, des **« villes actives et sportives »**, des **« villes et villages fleuris »** en 2022, des **« villes marchables »** et des **« villes où il fait bon vivre »** en Normandie en 2023.

Ces distinctions, jugées par des observatoires neutres, sont le **fruit d'un travail régulier depuis 2008,** des équipes municipales et des agents que je tiens ici à remercier en votre nom. Nous conservons l'objectif de maintenir un équilibre entre les **3 piliers du Développement Durable** qui combine l'**écologie**, le **social** et l'**économie**. Le développement équilibré de notre ville, salué par toutes ces distinctions, l'est aussi largement par de très nombreux habitants, et par tous ceux, de plus en plus nombreux, qui aspirent à y habiter. Il faut se souvenir que la **population douvraise a doublé** entre 1975 et 1995 (de 2500 à 5000), alors que nous visons à permettre de retrouver un nombre d'habitants qui permette d'**éviter une dévitalisation** dont il serait très difficile de sortir.

Ainsi, cet équilibre doit permettre de **préparer au mieux notre ville aux défis qui sont devant nous** sur les prochaines années. Il nous faut continuer d'accueillir, de façon raisonnée et programmatique, de **nouveaux habitants**, de **nouveaux commerces**, de **nouveaux emplois**, de **nouveaux services**, de **nouvelles activités sportives et culturelles** afin de répondre au mieux à la pluralité de vos besoins.

Ainsi, nous allons nous appuyer sur ce socle solide pour **améliorer le fonctionnement de nos pistes cyclables,** de nos **trottoirs** (qui doivent pour cela garantir la priorité aux piétons), de notre **centre-ville**, développer partout où cela sera possible la **végétalisation** de nos espaces, afin de participer à l'atténuation des effets du réchauffement climatique.

Bien sûr, toutes ces actions devront être accompagnées d'une **implication** et d'une **responsabilisation de chacun**, dans ses actes quotidiens. Dans cet esprit, j'espère que vous serez nombreuses et nombreux à participer aux différents moments de concertation que nous allons organiser.

Vous en remerciant par avance,

Bien Sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

ESPACES SANS TABAC

En 2019, Le conseil municipal votait pour la mise en place des premiers **espaces publics extérieurs sans tabac** sur la commune. Comme son nom l'indique, un **« Espace sans tabac »** est un **label** développé par la **Ligue contre le cancer** qui permet, par arrêté municipal, **d'interdire l'usage du tabac dans certains lieux** ; principalement des **espaces conviviaux et familiaux accueillant des jeunes et des enfants.** Le but est de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, d'éliminer l'exposition au tabagisme passif en promouvant l'exemplarité. L'interdiction est matérialisée par la pause de panneaux informatifs installés dans ces lieux spécifiques.

En complément des espaces définis en 2019 (entrées des écoles Dian Fossey, du complexe sportif Pierre Roux et d'Aquanacre, aires de jeux de la Baronnie et de la Cour d'Yvrande), **des panneaux seront prochainement installés :** à l'entrée du centre socioculturel ADAJ et du collège Clément Marot, sur les aires de jeux des Hautes-Devises, de la Place des Marronniers et de l'écoquartier des Hauts-Prés (1ère tranche) , aux entrées de C3 - Le Cube et de Cinénacre.

DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ AUX HAUTS-PRÉS

Des **panneaux pédagogiques** ont été installés dans l'ÉcoQuartier des Hauts-Prés. Visibles dans plusieurs endroits du quartier, ces panneaux visent à informer les riverains et plus largement les promeneurs occasionnels, sur la **biodiversité** présente et à préserver dans ce lieu de vie partagé et dans les jardins. Lors de l'installation des panneaux, le 27 septembre dernier, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a proposé des animations et ateliers autour de la thématique au public présent.

SOMMAIRE

BILAN DU CONSEIL DES ENFANTS P.3

ZOOM SUR LE DPE P.3

ANIMATIONS DE NOËL P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info
Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande

Directeur de la Publication : Thierry LEFORT

Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT

Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Fabienne LEROUX, Emilie DELANOY, Séverine ZAMIT

Conception graphique : Anaïs BLANC-GONNET (abg-graphisme.com)

Impression : Caen Repro
Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire)
Tirage : 2 700 exemplaires
Tél. : 02 31 36 24 24
infos@mairie-douvres14.com

AMÉNAGEMENT

DE NOUVEAUX ESPACES POUR TOUS

La Ville est un lieu en perpétuelle évolution, un espace de vie partagé qui doit s'adapter et se réadapter régulièrement pour répondre aux besoins de tous, aux différents modes de vie, aux nouveaux modes de déplacements. Les aménagements sont réfléchis et décidés dans l'objectif que chacun puisse vivre, travailler ou circuler en toute sécurité, dans un cadre agréable et attractif. De plus en plus, les habitants sont consultés pour participer, aux côtés de l'équipe municipale et, pour certains projets, de l'intercommunalité, aux réflexions sur ces questions d'aménagement.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES CYCLABLES

Afin de **faciliter et développer les déplacements doux,** la commune a lancé une étude, en octobre 2022, pour définir son **schéma directeur des modes actifs** (marche à pied, déplacements à vélo, à trottinette…). Ce schéma, qui doit s'articuler avec le plan vélo départemental et le schéma des mobilités actives de Cœur de Nacre a vocation à constituer un **document de référence pour la programmation des travaux d'aménagement** dans les années à venir. L'objectif est de planifier un maillage assurant aux usagers la sécurité, la continuité et la facilité des déplacements dans la commune et au-delà.

4 GRANDS ITINÉRAIRES

Réalisée par le bureau d'études Planis, l'étude a permis de mettre en évidence **4 grands itinéraires.** Une **réflexion** est **en cours** pour **définir un ordre de priorité** dans la mise en œuvre des aménagements de ces itinéraires.
La **décision** de l'équipe municipale, étayée par les résultats de la consultation publique proposée en ligne de la mi-octobre à la mi-novembre, sera **présentée** lors d'un temps d'échange avec les habitants dans le **courant de l'hiver.**

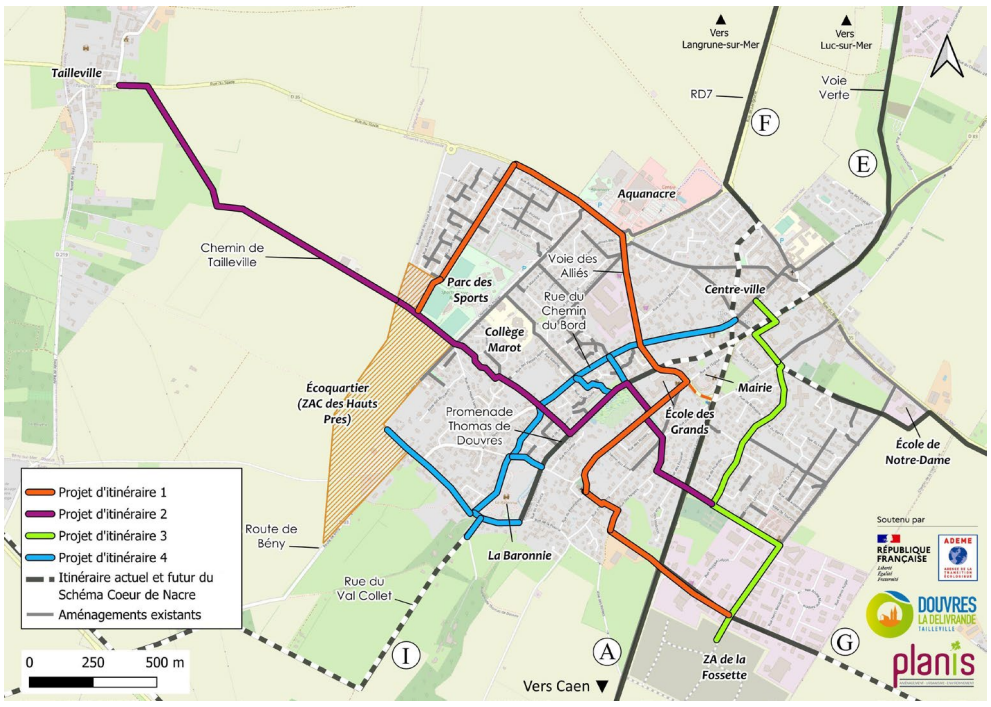

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Comme nous vous le présentions en tout début d'année *(Cf. Douvres info de janvier 2023 / Page 2 : « Une ville active et attractive »)*, les enquêtes, rencontres et réunions organisées en 2022 dans le cadre du programme **« Petites villes de demain »** ont permis **d'établir un diagnostic** et de **fixer des orientations** pour le **projet de territoire** de la commune.

Parmi les **3 grands enjeux** identifiés, le **réaménagement du centre-ville** est apparu comme un projet majeur avec des objectifs multiples :
- renforcer l'accessibilité de tous les publics,
- favoriser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo,
- pérenniser, développer et diversifier l'offre commerciale,
- offrir davantage de lieux de convivialité agréables et attractifs,
- offrir davantage d'espaces végétalisés.

PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

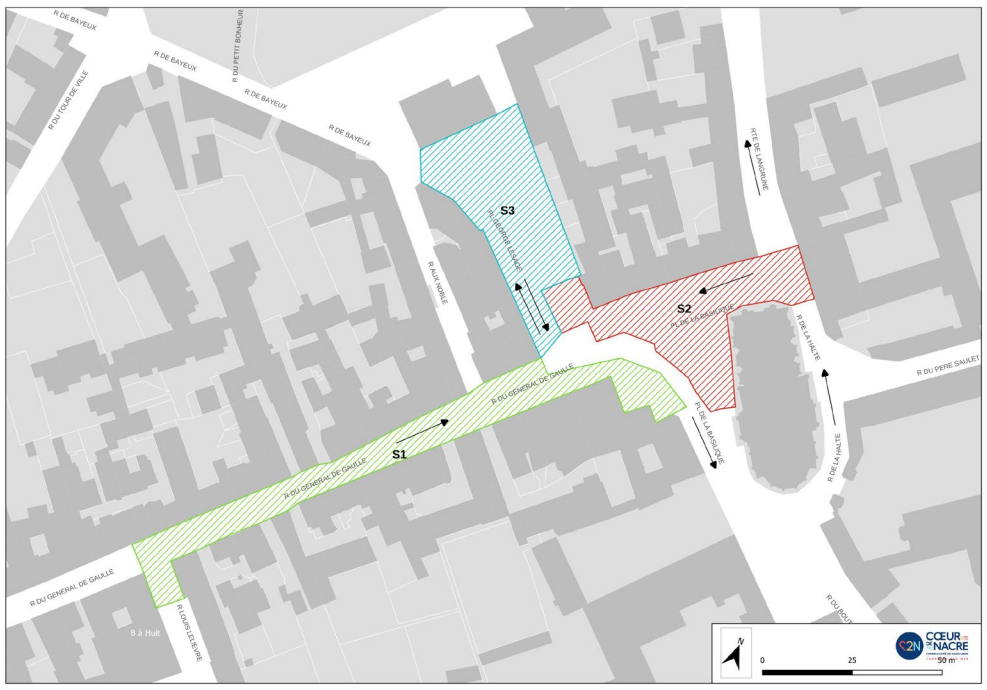

Le projet portera sur **3 secteurs du centre-ville** et plus largement pour les aménagements annexes liés à la circulation, au stationnement et à la signalétique :
- **Secteur S1 :** Seconde partie de la rue du Général de Gaulle
- **Secteur S2 :** Place de la Basilique
- **Secteur S3 :** Place Georges Lesage

MISE EN ŒUVRE

La **mise en œuvre** du projet de réaménagement a été confiée à l'agence de paysagistes concepteurs et urbanistes normande **« Arc en Terre »** qui a notamment travaillé sur la restructuration du centre-ville d'Orbec (Calvados), primé aux « Victoires du paysage » 2022. Elle sera accompagnée par le bureau d'études et de conseils en ingénierie des sols ECR Environnement, basée à Caen.

Dans un premier temps, l'agence s'attellera à **l'étude du projet**, à partir des contraintes, besoins et objectifs fixés précédemment. Ce pré-projet, affiné par les résultats de la **concertation des habitants et commerçants** organisée début novembre, donnera ensuite corps à deux **esquisses** ou **scénarios** qui seront proposés à l'équipe municipale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville compte un certain nombre de labels et récompenses, fruits des efforts de la municipalité pour faire de Douvres une ville accueillante et au plus près de ses usagers. Qu'il s'agisse de sport, de développement durable ou de fleurissement, les critères d'obtention sont exigeants. Ils représentent une reconnaissance des actions mises en œuvre par les services municipaux.

LABELS ET DISTINCTIONS

2012
Label « Agenda 21 »

2019
« Charte d'entretien des espaces publics »
niveau 3

2021
« Baromètre des villes cyclables
3e de Normandie
1ère du Calvados
-
Label ÉcoQuartier
Étape 2

2022
Label « Ville active et sportive »
-
« Villes et villages fleuris »
3 fleurs

2023
Label « Terre de Jeux 2024 »
-
« Baromètre des villes et villages marchables 2023 »
1ère du Calvados
-
« Villes et villages où il fait bon vivre »
10e de Normandie

CHANTIER PARTICIPATIF

Un tout premier **projet de végétalisation** sera lancé le **samedi 25 novembre** prochain via un **chantier participatif de plantation** organisé dans la **Cour d'Yvrande.** Le chantier, encadré par le service des espaces verts de la Ville, est **gratuit et ouvert à tous.**

Rendez-vous Cour d'Yvrande samedi 25 novembre à 10h !
(les participants sont invités à s'équiper de gants et de plantoirs).

NOUS, VOUS, DOUVRES

CONSEIL DES ENFANTS

Le **Conseil Des Enfants (CDE)** est un **groupement de jeunes Douvrais** composé de représentants des écoles publiques et privées de la commune, élus pour un mandat de 2 ans. Ensemble, ils **réfléchissent et mettent en œuvre des projets pour la ville** selon leurs propres constatations, besoins ou motivations.

Accompagnés par un animateur du centre socioculturel ADAJ, les **9 membres élus en décembre 2021** n'ont pas chômé ! De l'organisation d'une « Cleanwalk » (ramassage citoyen de déchets sauvages) à la mise en place de journées de sensibilisation au harcèlement pour les élèves de CM2, en passant par une formation aux gestes qui sauvent, les jeunes élus ont pleinement rempli leur mission. Ils passeront la main à une nouvelle équipe le 22 décembre, lors des **prochaines élections.**

Pour témoigner de leur expérience les jeunes élus ont eu l'idée de réaliser une **vidéo,** visible **sur le site de la Mairie, rubrique Action municipale/Démocratie locale/Conseil des Enfants.** On y apprend, entre autres, que Jules voulait être élu pour *« représenter sa ville »*, que pour Emma, cette expérience *« c'était un peu comme être déléguée de classe mais pour la ville »*, que le meilleur projet pour Gabriel aura été de *« faire des cartes de vœux pour les anciens de la commune »*. De beaux exemples d'engagement citoyen !

BUDGET PARTICIPATIF 2023

Histoire de vous mettre l'eau à la bouche avant le lancement officiel des votes pour la meilleure idée 2023, nous vous dévoilons en avant-première les 5 propositions qui ont été retenues (ordre aléatoire) :

- création d'un « caniparc » (parc dédié aux chiens),
- création d'une ou plusieurs « micro-forêt(s) » urbaines,
- installation de QR Code sur les panneaux des circuits du patrimoine,
- plantation d'arbres square Toulouse Lautrec,
- aménagement d'un espace intergénérationnel aux abords de la Promenade Thomas de Douvre.

Afin que vous puissiez faire votre choix, ces idées seront présentées plus en détails en décembre prochain sur Cofonder.fr, via notre site internet et par voie d'affichage dans la commune.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PERMIS DE LOUER

La commune s'est engagée, parmi les premières en France, dans la **lutte contre l'habitat indigne et insalubre** sur son territoire par le dispositif **« Permis de louer »**. Sur le périmètre délimité (liste des rues ci-dessous), ont été repérées des problématiques de logements dégradés, qui ne respectent pas les critères de décence. Les propriétaires doivent obtenir un permis de louer afin de pouvoir mettre leur logement en location.

Périmètre délimité : Rue du Général De Gaulle, Rue aux Noble, Rue du Général Leclerc, Rue du bout Varin, Place de la Basilique, Rue des Noyers, Rue de la Poterie, Rue de la Dime, Rue de la Fontaine, Rue de la Haule, Rue du Lavoir, Route de Langrune (côté pair), Rue Abbé Bellée, Rue du Régiment de la Chaudière (Tailleville), Rue du Figuier (Tailleville).

Depuis le 1er septembre 2019, il est donc demandé aux propriétaires bailleurs d'un logement situé sur la commune, dans les rues précitées, de disposer d'un **permis de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.** Les propriétaires concernés ont l'obligation de remplir le formulaire CERFA n°15652*01 en y annexant un dossier de diagnostic technique et de déposer ce dossier en Mairie. Une **visite de contrôle** du logement est ensuite effectuée et le cas échéant des **travaux** ou **aménagements** sont **recommandés** ou **prescrits** avant la mise en location.

Les propriétaires qui se soustrairaient à cette mesure encourent 5 000€ d'amende et ceux qui loueraient en dépit d'un refus d'autorisation s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€.

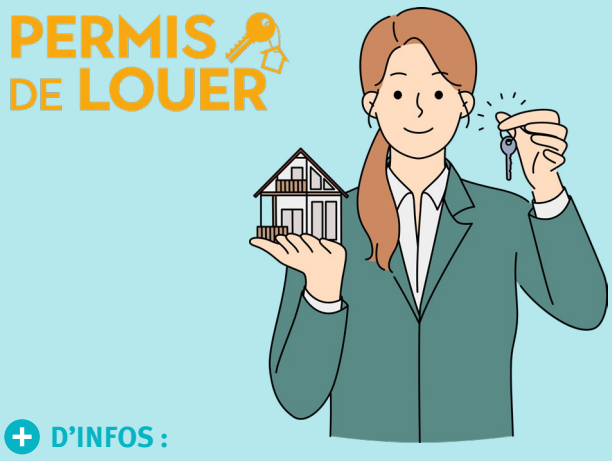

D'INFOS :

Nombre de demandes de permis de louer en 2022 : 14 (5 refus, 5 autorisations et 4 autorisations avec travaux).

Les 3 principaux motifs de refus ou d'autorisation avec réserve(s) :

1. Absence ou non-conformité des garde-corps (fenêtres et trémies d'escalier)
2. Absence ou insuffisance de ventilation dans le logement (défaut d'entrée et de circulation d'air, absence ou dysfonctionnement VMC)
3. Défaut de sécurité de l'installation électrique

Les 3 principales préconisations d'amélioration :

1. Travaux d'isolation (murs extérieurs, combles, caves)
2. Changement des menuiseries
3. Changement des dispositifs de chauffage et de production d'eau chaude

ZOOM SUR LE DPE

Le Gouvernement impose désormais de posséder un diagnostic de performance énergétique (DPE) à jour pour vendre ou louer un bien immobilier.

- Depuis le 1er janvier 2023, un logement peut être mis en location uniquement si sa consommation d'énergie ne dépasse pas le seuil de 450 kWh/an/m².
- Depuis le 1er avril 2023, en cas de mise en vente d'un logement classé F ou G par le DPE, il faut fournir au futur acquéreur un audit énergétique.
- Les logements classés G ne pourront plus être loués à compter de 2025, les logements classés F à compter de 2028.

Afin d'améliorer le DPE d'un logement, des travaux de rénovation énergétique doivent être effectués par un professionnel certifié RGE. Des aides financières existent : MaPrimeRénov, les certificats d'économie d'énergie (CEE), les aides locales de l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat).

PERMANENCES FRANCE RÉNOV

France Rénov' c'est le service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Vous avez froid dans votre logement, vos factures sont trop élevées ? Vous avez besoin de **conseils** pour des projets de rénovation, de construction ? Des conseillers sont là pour **répondre à vos questions,** vous **accompagner** dans la définition des travaux prioritaires, le choix des matériaux, des techniques, ou encore vous aider à la lecture et à la compréhension des devis de professionnels.

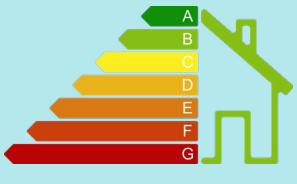

Permanences gratuites, sur rendez-vous les 2e et 4e vendredis du mois
Contact : 09 82 81 63 80 / france-renov.gouv.fr

SOCIAL / INTERGÉNÉRATIONNEL

COLLECTES ET APPEL AUX DONS DE L'ÉPICERIE SOCIALE

Pour rappel, **Cœur de Nacre Entraide** est une association d'**aide** principalement **alimentaire** aux personnes en situation de précarité sur le territoire de Cœur de Nacre. Cette association gère une **épicerie sociale et solidaire** qui accueille un peu plus de 200 personnes, soit près de 90 familles, chaque jeudi de 9h à 14h30, 7 rue des Delettes à Luc-sur-Mer.

Comme chaque année, l'association sollicite votre générosité par :

- un **appel aux dons**, indispensables à son fonctionnement (chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal permettant une déduction d'impôt),
- 2 **collectes semestrielles** aux portes d'Hyper U à Douvres et d'Intermarché à Bernières.

Prochaines dates de collectes à Hyper U Douvres :
vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023.

CŒUR DE NACRE ENTRAIDE
7 rue des Delettes
14530 LUC-SUR-MER
07 82 96 62 24
epiceriesociale14@gmail.com

ASSOCIATIONS

EN VOITURE SIMONE !

Prochain rendez-vous le **dimanche 3 décembre !**

Depuis le printemps dernier, chaque 1er dimanche du mois, la Place des Marronniers se transforme en lieu de rassemblement de voitures de collection. Ce rendez-vous, proposé par l'association douvraise « En voiture Simone » créée en décembre 2022, offre aux habitants et autres visiteurs l'opportunité de découvrir ou redécouvrir gratuitement des modèles emblématiques, mais également des véhicules plus rares et des modèles d'exception.

©Liberté | J-C Delamare, E. Marie, et D. Pottier

QUESTIONS À DANIELLE POTTIER, PRÉSIDENTE :

Pourquoi cette idée de rassemblement de voitures anciennes ?

L'idée d'un rendez-vous mensuel nous permet de faire rouler régulièrement nos voitures et de les faire découvrir au plus grand nombre. Le choix du jour et du lieu, (le dimanche, Place des Marronniers), a pour objectif de toucher un large public : collectionneurs, amateurs et passionnés, tout comme des familles, des passants ou simples curieux, dans un cadre plus agréable et convivial qu'un parking.

Quel type de véhicules peut-on voir et d'où viennent-ils ?

Nous exposons des voitures de collection, c'est-à-dire des voitures qui ont au moins 30 ans. Nous acceptons aussi parfois quelques « jeunes voitures de collection » âgées de 25 ans et plus, appelées « youngtimers ». Les véhicules proviennent de collections particulières de propriétaires des alentours et de notre propre collection. Plusieurs marques sont représentées avec une majorité de Citroën puisque c'est la marque la plus collectionnée au monde.

Les voitures sont-elles visibles ailleurs, en dehors de ce rendez-vous mensuel ?

Chacun participe à d'autres rassemblements et à diverses concentrations, mais dorénavant, les 30 modèles de notre propre collection, uniquement des Citroën, depuis le modèle de 1919 de J. Salomon jusqu'à la BX millésime, sont également visibles (sur réservation) dans le petit musée que nous avons constitué à Douvres.*

En voiture Simone
Contact : 06 81 21 64 20 / envoiturelessimones@gmail.com

***Petit musée, grand patron, André Citroën**
1, rue Philippe Lebon - 06 81 21 64 20
Visites sur réservation

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT 2023

Le **recensement de la population** est une **enquête d'utilité publique obligatoire** qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de **déterminer la population officielle de notre commune.** Ses résultats sont utilisés pour **calculer la participation de l'État au budget des communes.** Ces données servent également à **comprendre l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, crèches, maisons de retraite, etc…), de programmes de rénovation des quartiers et d'autres projets d'aménagements.

Sur la commune, le prochain **recensement** sera effectué **du 18 janvier au 17 février 2024.**

Les **modalités et les agents recenseurs vous seront présentés courant décembre** sur le site Internet de la Mairie : douvres-la-delivrande.fr. Par avance, **nous vous remercions de votre participation,** qui est **essentielle.** Même si celle-ci est rendue obligatoire par la loi, elle reste avant tout un **devoir civique,** simple et utile à tous.

DÉCHÈTERIES : HORAIRES D'HIVER

Attention, **depuis le 1er novembre,** les déchèteries de Cœur de Nacre ont changé d'horaires, **la fermeture se fait désormais à 17h.**
Horaires détaillés des 3 déchèteries sur www.coeurdenacre.fr/decheteries.html

ANIMATIONS DE NOËL

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Café associatif de la Gare
Samedi 25 novembre, de 13h30 à 18h et dimanche 26 novembre, de 10h à 17h30, Salle Léo Ferré et Place des Marronniers

BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES DE NOËL

Des artistes et artisans locaux présentent leurs créations chaque week-end et proposent un choix de cadeaux 100 % fait main.
Week-ends des 2-3, 9-10 et 16-17 décembre, de 10h30 à 18h, Salle des Baladins

FÊTE DES ENFANTS

Organisé par le Comité des fêtes
Samedi 9 décembre, à partir de 14h15, Salle Léo Ferré

Retrouvez l'agenda complet des évènements et manifestations sur :

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE

www.douvres-la-delivrande.fr
www.facebook.com/mairiedouvresladelivrande

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI